

Championnat provincial junior METRO
6 et 7 février 2010
Hommes/Femmes - Zones 1 et 3

Lieu:	Piste- La Crête Station Mont-Sainte-Anne Beaupré, Québec
Horaire:	6 février 2010 : GS 7 février 2010 : GS (heures confirmées à la réunion des entraîneurs)
Organisation:	Club de ski Mont Ste-Anne
Sanction:	Calendrier des courses SQA 2009-2010
Éligibilité & Règlements:	Les règlements de la F.I.S., de Alpine Canada et de Ski Québec alpin seront observés. Le détenteur de carte FIS (statut actif) devra avoir plus de 80 points FIS dans toutes les disciplines. Les coureurs de 15 ans et plus des Clubs de ski des zones 1 (DLS 1, Estrie, Mauricie, Abitibi) et 3 (Québec, Côte-Nord, EDQ, Saglac, Maritimes).
Inscription:	Compléter le formulaire FIS disponible sur le site de SQA www.skiquebec.qc.ca en précisant le noms des entraîneurs et transmettre vos inscriptions par courrier électronique à francine.pelchat@cspq.gouv.qc.ca Frais d'inscription de 38\$ par course incluant le billet de remontées. La date limite d'inscription est le mercredi 3 février 2010 à 17h00 (heure de l'Est) et aucune inscription tardive ne sera acceptée après cette date. Payables au Club de ski Mont-Sainte-Anne: Le secrétariat de course sera ouvert le vendredi 5 février de 18h30 (heure de l'Est) à 20h30, situé à la salle Calgary, Chalet central de ski (entrée Ouest – juste à l'arrière de la cafétéria). Nous acceptons seulement les chèques d'équipe ou l'argent comptant et les chèques personnels seront refusés. Le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Aucune inscription ne sera acceptée pendant la réunion des entraîneurs.
Dossards:	Un chèque de 100 \$ par équipe devra être versé comme dépôt. Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles. (politique de ACA)
Entraînement:	Sera précisé lors de la réunion des entraîneurs
Réclamations et protêts:	Tout protêt ou réclamation doit être fait par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagné d'un dépôt en argent de 100\$ canadien (RIS 644.4).
Réunion des entraîneurs et tirage:	Réunion et tirage au sort le vendredi 5 février 2010 à 20h30 HNE, à la salle Calgary, Chalet central de ski (entrée Ouest – juste à l'arrière de la cafétéria).

Tableau d'affichage:	Au bas de l'aire d'arrivée
Remise de prix:	Sur le podium, du côté ouest, du chalet principal de la station après chaque course.
Hébergement:	Sous la responsabilité des coureurs et entraîneurs. Chalet Montmorency 1-800-463-2612 Reservotel Mont-Sainte-Anne 1-800-463-1568
Information:	Club de ski Mont-Sainte-Anne Céline Goulet cgoulet@grondinalain.com Jaimie Diotte Responsable du service aux membres de Ski Québec alpin SQA: 514-252-3089 #3715 Télécopieur: 514-252-5282 jaimie@skiquebec.qc.ca
Comité de course:	Directeur d'épreuve: <i>Denis Ferland</i> Administrateur de course : <i>Francine Pelchat</i> Chef de piste: <i>Vincent Bélanger</i> Délégué Technique: <i>À confirmer</i>
Responsabilité:	La station Mont Ste-Anne, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de ski Mont Ste-Anne, se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur a le droit de refuser tout compétiteur qui constitue un